



## LA TVA

Site de formation continue – Indre-et-Loire  
36-42 route de Saint-Avertin – CS 50412 – 37204 Tours cedex

### Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié, ...

### Prérequis :

- Aucun prérequis

### Nombre de participants :

- De 6 à 8 stagiaires

### Dates :

- 13/06  
- Date à définir si formation réalisée en intra-entreprise

### Durée :

- 1 jour  
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

### Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### Tarif :

- **Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut :**  
210 euros, prise en charge de la formation FAFCEA selon critères d'éligibilité.

- **Tarif (journalier) autres publics :**  
210 euros, prise en charge possible de la formation selon statut.  
Contactez votre conseiller.  
Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel ou distanciel.

- **Tarifs préférentiels**, pour certaines de nos formations, si financement par le compte personnel de formation :  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

- **Tarif intra entreprise :** Sur demande

## Objectif général

- ✔ Préparer et déclarer simplement sa TVA

## Objectifs pédagogiques

- ✔ Comprendre les principes et les mécanismes de base
- ✔ Connaître les taux et les régimes
- ✔ Etablir sa déclaration
- ✔ Être en conformité avec la loi et gagner en tranquillité

## Programme

- ✔ **Les mécanismes et champ d'application de la TVA**
  - La notion de valeur ajoutée
  - Le principe de TVA et ses objectifs
  - La TVA collectée, la TVA à payer
  - La TVA déductible, la TVA récupérable,
  - Présentation des taux de TVA (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment
  - Le fait générateur, TVA sur les débits, TVA sur les encaissements)
  - Les régimes de déduction
  - Notions de territorialité de la TVA

- ▼ **Les obligations et modalités de facturation**  
Ce qui doit apparaître sur les factures,  
Conformité des documents commerciaux, obligations légales
- ▼ **Les enregistrements comptables**  
Les écritures comptables liées à la TVA  
Les achats,  
Les ventes,  
Trésorerie  
TVA (opération/déclaration)
- ▼ **L'exigibilité de la TVA et sa déclaration**  
Le calcul  
TVA à payer ou crédit de TVA  
La déclaration en ligne (lien avec les services fiscaux)

## Formateur

- ▼ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- ▼ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

## Documents remis

- ▼ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

## Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ▼ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ▼ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ▼ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ▼ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

## Prise en compte de la satisfaction des stagiaires

- ▼ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

## Évaluation des acquis de la formation

- ▼ A la fin de la formation, une **attestation de capacité** qui mesure l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capables de » est remise au participant. Elle mesure les capacités développées en formation qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise.
- ▼ Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

## Suivi post formation

- ▼ Un suivi individuel peut être proposé. Le formateur intervient pour accompagner la mise en place des outils et méthodes étudiés.
- ▼ Devis sur demande.

## Bilan pédagogique du stage

- ▼ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

## Renseignements et inscription :

**Votre contact formation :** Annick MASSINA – 02 47 25 24 29 – [amassina@cma-cvl.fr](mailto:amassina@cma-cvl.fr)

## Handicap :

**Référent handicap du site de formation :** Élodie BEUGNON – 02 47 25 24 93 – [ebeugnon@cma-cvl.fr](mailto:ebeugnon@cma-cvl.fr)

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

## Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

## Site de formation :

**Adresse :** 36-42 route de Saint-Avertin – CS 50412 – 37204 Tours cedex

**N° de téléphone :** 02 47 25 24 29

**E-mail :** [formation-continue.37@cma-cvl.fr](mailto:formation-continue.37@cma-cvl.fr)